50.045 U

622001022 E1.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 ANNEXE 1

Document 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française 0 Libre - confessionnel
0 Provincial et communal 0 - non confessionnel
et se rapporte à l'etablissement suivant :

dénomination : I.E.P.S.C.F.
adresse complète : 643 Avenue du Roi Albert
7012 Jemappes (Mons)
n° matricule : 5210 004
n° de téléphone : 065/82 24 98 065/82 43 90

2. Intitulé de l'unité de formation :

Technique de la sérigraphie

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°2 (2) de 1 page (2)

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n°3 (2) de 1 page (2)

5. Classement de l'U.F. :

0 (1) enseignement secondaire : [redacted] (1) qualification (1)
degré - [redacted] (1)
-supérieur (1)

0 (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie :..... (2)

0 (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :..... (2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement repris en annexe n°4 (2) de 1 page (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)
attestation de réussite: technique de la sérigraphie
.....

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe 5 (2) de 4 pages (2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe 6 (2) de 1 page (2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe 7 (2) de 1 page (2)

---

(1) biffer les mentions inutiles
(2) à compléter

50045

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	nombre total de périodes (4)
éléments de typographie	C.T	30
technologie de la sérigraphie	C.T	80
T.P et méthode de travail sérigraphie	P.P	270

2. Part d'autonomie

T.P et méthode de travail sérigraphie	P.P	20

3. Conseil des études
Admission des élèves .....
Rattrapage .....
Bilan final .....

Total des périodes 400

B. Part supplémentaire éventuelle

.....
.....
.....

Total des périodes .....

C. Total général des périodes ....400...

12. Date de la proposition : 17 Juin 1992

Signature du : L. NAZE
Chef d'établissement de la C.F. (1)
~~Représentant du pouvoir organisateur subventionné~~ (1)

13. Observation du service d'inspection (annexe éventuelle)
Pas de critique fondamentale.
Rq. orthographe à corriger : FA2 et A5 p 2 "Vynil" A5 p 3 "Clichages directes"
Date : 28/08/92 Signature : J. LISON

J. LISON
INSPECTRICE

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
Motivation de la décision :

Date : 04.09.92 Signature :

(3) soit CG, CS, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

3.Finalités de l'unité de formation

Offrir la possibilité de valoriser les acquis de base.

Accroître l'harmonie des comportements aux plans personnel, familial et social.

Procurer une formation qui développe et affirme les aptitudes et les attitudes indispensables à l'insertion professionnelle. Ainsi, à la fin de la formation, l'élève sera capable :

- de réaliser la composition d'un texte de 100 caractères au plus, en tenant compte de l'aspect esthétique et de l'équilibre des masses;

- d'exécuter, à partir d'une composition personnelle simple de films à découper en utilisant une seule couleur d'encre, des tirages :
  - de vignettes autocollantes sur support vynil;
  - sur verre, miroir ou verre dépoli;
  - sur textile au moyen d'un carrousel

4.Prérequis de l'U.F " TECHNIQUE DE LA SERIGRAPHIE"

Français - Langue maternelle - - Mathématiques.

a) Français - Langue maternelle
PREREQUIS en langue maternelle.

L'épreuve d'admission visera à vérifier la maîtrise de compétences telles qu'exigées pour l'obtention du C.E.S.I.

Est dispensé de présenter l'épreuve d'admission, l'étudiant porteur du CESI ou CTSI ou CPSS ou EPSS.

Pour être admis dans l'U.F., l'étudiant doit être capable de:

1. de comprendre les contenus d'information de divers types de documents (écrits,oraux,audio-visuels ou graphiques).

2. de s'exprimer, oralement et par écrit, dans une langue claire et correcte, donc en respectant :

1) à l'écrit
-les règles générales d'accord de l'adjectif, du verbe et du part.passé + quelques cas particuliers.
-l'orthographe d'usage des mots courants et l'orthographe des homophones.

2) à l'oral et à l'écrit
-les structures de la phrase simple et de la phrase complexe, notamment en tenant compte des règles de l'emploi des modes.
-les règles essentielles de la conjugaison (V.réguliers + V. irréguliers courants).
-en utilisant un vocabulaire précis, adapté.

3) à l'oral
-les règles d'orthophonie élémentaire, en évitant les accents locaux excessifs.

3. de résumer, contracter ou développer des données communiquées oralement ou par écrit.

4. d'intervenir à bon escient dans un débat, de défendre une opinion en faisant preuve de maîtrise de soi et d'objectivité.

5. d'organiser une argumentation en suivant un plan bien structuré.

b) Mathématiques

Pour être admis dans l'U.F l'étudiant doit être capable de :

1. Déterminer une quatrième proportionnelle
   (méthode au choix de l'élève : règle de trois, propriété fondamentale des proportions, théorème de Thalès,...)

2. Résoudre une équation du premier degré à une inconnue
   (les coefficients seront rationnels)

3. Le plan étant muni d'un repère,
   3.1 associer un point et un couple de rationnels
   3.2 tracer le graphique d'une fonction constante
   d'une fonction du premier degré
   3.3 interpréter les informations fournies par un graphique de fonction.

4. Etant donné deux figures (isométriques ou homothétiques)
   4.1 déterminer la transformation qui applique l'une sur l'autre (cas simple)
   4.2 déterminer les égalités de longueurs
   d'angles
   les rapports de longueurs

5. Enoncer les propriétés métriques et symétriques
   du parallélogramme
   du rectangle
   du losange
   du carré
   du triangle isocèle

6. Construire aux instruments (règle, compas, rapporteur, équerre)
   6.1 La bissectrice d'un secteur angulaire,
   6.2 la médiatrice d'un segment
   6.3 un polygone régulier inscrit dans un cercle donné.

7. Calculer la mesure d'un côté d'un triangle rectangle connaissant les mesures des deux autres côtés.
   (application du théorème de Pythagore)
   L'extraction de la racine carrée sera basée sur l'utilisation de la calculatrice.

L'étudiant porteur du C.E.S.I ou C.T.S.I ou C.P.S.S ou E.P.S.S est dispensé de l'épreuve d'admission.

6. Recommandations particulières de dédoublement et de regroupement

6.1 En travaux pratiques et méthode de travail (P.P)

6.1.1 Déboublement à partir du onzième élève.
6.1.2 Regroupement : possible s'il s'agit de T.P de même nature (sérigraphie) et dans le cas de deux U.F de la même section
Ne peut avoir comme effet de constituer un groupe de plus de dix élèves.

6.2 Cours techniques

Les regroupements ne sont pas autorisés.

7. Titre délivré à l'issue de l'unité de formation

Attestation de réussite : technique de la sérigraphie.

Annexe 5 de 4 pages

8. Programme de l'U.F : TECHNIQUE DE LA SERIGRAPHIE

Cours de :

ELEMENTS DE TYPOGRAPHIE (C.T) 30 périodes.

A la fin de la formation, l'élève doit être capable de :

Préparer la copie
- Types de copie
- Mise en ordre de la copie

Respecter les règles typographiques
- Emploi des capitales et des petites capitales
- Emploi de l'italique
- Composition des nombres
- Abréviations
- Ponctuations et signes
- Coupures et séparation des mots
- Règles d'espacement

Reconnaître les caractères
- Historique
- Structure et anatomie du caractère
- Classification des familles de caractère
- Classification des corps par types de travaux
- Réctification des approches et interlettrage

Mettre en forme des travaux publicitaires
- Mesures typographiques
- Principe de la justification
- Interlignage
- Disposition des textes
- Calibrage de la copie
- Composition des travaux publicitaires, d'affiches.

Cours de :

TECHNOLOGIE DE LA SERIGRAPHIE (C.T) 80 périodes.

A la fin de la formation l'élève doit être capable de :

- Reconnaître et décrire les différents types de tamis; les différentes textures de toiles de tamis.

- Reconnaître et décrire le clichage direct, le clichage indirect, les cas d'utilisation de chaque type de clichage

- Décrire la base aspirante, les différents types, leur application dans l'industrie, leur application dans l'artisanat

- Expliquer l'insolation et le type d'insolation en fonction du film utilisé

- Reconnaître et décrire les encres et leur adaptation aux différents supports (papier, vynil, verre, textile).

cours de :

TRAVAUX PRATIQUES ET METHODE DE TRAVAIL
SERIGRAPHIE (P.P) 270 périodes.

L'apprenant sera capable de :

Préparer la mise en page d'un projet.

Préparer les tamis en vue de clichages directes et de clichages indirects.

Pratiquer l'isolation et le dépouillement, le tirage sur support choisi.

Exécuter des tirages en choisissant les encres en fonction du support :

- vynil autocollant;
- papier
- verre, miroir ou verre dépoli;
- textile, tirage sur carrousel.

9 - CAPACITES TERMINALES ET SEUILS DE REUSSITE.

La formation "Technique de la sérigraphie" a pour but de concourir à l'épanouissement individuel de l'apprenant et lui permettre une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

Elle répond à une demande de formation des milieux socio-économiques actuels de la région.

- le seuil de réussite du cours d'"Eléments de typographie" sera:

    - en respectant les règles typographiques et maîtrisant l'adaptation des caractères à la réalisation proposée, de mettre en forme des travaux publicitaires.

- le seuil de réussite du cours de "technologie de la sérigraphie" sera :

    - reconnaître et décrire les différents matériels et matières utilisés et adaptés au travail à réaliser.

- le seuil de réussite du cours de "travaux pratiques et méthode de travail" sera de :

    - établir le plan d'exécution du projet;
    - réaliser les clichages adaptés ;
    - exécuter de manière autonome les différentes phases du projet en fonction du support adéquat.

A la fin de la formation, l'épreuve réalisée sera présentée, discutée et évaluée par le jury composé de représentants du monde socio-économique de la région.

10 - PROFIL DU CHARGE DE COURS.

a) Pour les cours d'éléments de typographie de l'U.F Technique de la sérigraphie, la charge de cours sera confiée à un professeur en FONCTION PRINCIPALE porteur du titre de capacité requis ou article 20.

En cas de pénurie de candidats au recrutement, la charge de cours sera confiée, par priorité :

. à un EXPERT recruté dans les milieux socio-économiques et culturels, EN SUS DE SES PRESTATIONS A TEMPS PLEIN, pour ses compétences particulières.

Remarque.

Si un expert doit être recruté dans les milieux socio-économiques et culturels, il devra justifier d'une expérience dans le domaine de l'imprimerie et d'un titre d'études dans le même domaine.

b) Pour le cours de : Technologie de la sérigraphie (C.T)
de l'U.F. : Technique de la sérigraphie.

La charge de cours sera confiée à un EXPERT recruté dans les lieux socio-économiques et culturels, EN SUS DE SES PRESTATIONS A TEMPS PLEIN, car le support du cours requiert des compétences particulières qui ne peuvent, actuellement, être assumées par un enseignant.

c) Pour le cours de : Travaux pratiques et méthodes de travail sérigraphie
de l'U.F.: Technique de la sérigraphie.

La charge de cours sera confiée à un EXPERT recruté dans les milieux socio-économiques et culturels, EN SUS DE SES PRESTATIONS A TEMPS PLEIN, car le support du cours requiert des compétences particulières qui ne peuvent, actuellement, être assumées par un enseignant.

PART D'AUTONOMIE

Réalisation par les élèves d'un projet qui répond aux besoins locaux.